COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nos réf. :09/CRAT A.238-AA
ChT/IH

Le 24 avril 2009

Avis relatif au projet de revitalisation urbaine Site de « La Gère » à Barvaux-sur-Ourthe (DURBUY)

La Commission régionale d'aménagement du territoire, section Aménagement actif, a examiné le projet de revitalisation urbaine du site « *La Gère* » à Barvaux-sur-Ourthe (DURBUY).

1. Présentation du projet

Le périmètre de revitalisation se situe à Barvaux-sur-Ourthe, qui constitue l'un des trois pôles urbains de la commune de Durbuy.

L'opération tend à l'acquisition et la suppression d'un ensemble de bâtiments précaires situés à l'entrée de Barvaux, à la création d'espaces publics plus conviviaux grâce à l'amélioration de la circulation (piétonne et automobile) et leur intégration paysagère misant sur le développement de végétation. Ces aménagements sont destinés à encourager le développement de petits logements et le développement d'espaces commerciaux, de bureaux et de parkings sur le site, situé au cœur de Barvaux.

Le promoteur privé envisage la construction de +/- 20 logements ainsi que la réalisation de services (bureaux, commerces, parkings). L'investissement privé est estimé à 4 158 492 euros HTVA.

L'investissement public concerne l'aménagement d'une place, d'un square, de cheminements et d'une passerelle. Ce dernier est estimé à 871 165 euros TVAC (et ce, hors acquisitions et démolitions).

Rue du Vertbois, 13c | 4000 Liège - Belgique | Tel. : +32 (0)4 232 98 59 | Fax : +32 (0)4 232 98 50 | www.crat.be | info@crat.be

2. Avis :

La CRAT émet un avis favorable sur le projet de revitalisation urbaine.

L'ensemble du dossier reflète la prise en compte de l'aménagement du territoire dans ses dimensions supra-communales, communales, locales. La démarche stratégique constituée d'un maillage d'opérations passées, présentes (telles que le plan communal de mobilité (PCM) et son étude complémentaire, revitalisation...) et futures (rénovation urbaine et plan communaux d'aménagement) démontre la vision prospective parfaitement maitrisée par la Commune en ce qui concerne l'aménagement de son territoire. L'ensemble de ces démarches tendent à la valorisation de ces pôles de vie que constituent Durbuy, Bomal et Barvaux. Les opérations déjà réalisées sur Barvaux (revitalisation, PCM...) visent à améliorer la circulation, le parcage, la convivialité afin d'encourager de nouveaux développements urbains. La présente opération s'inscrit dans la continuité de ces démarches. En effet, le périmètre de revitalisation est situé à l'entrée de la petite Ville, et l'opération comprend la démolition d'un ensemble de bâtiments dont l'implantation et les caractéristiques déstructurent fortement l'ordre bâti à l'endroit sensible que constitue l'entrée d'une agglomération. Cet espace sera pour partie occupé par de nouveaux bâtiments constitués d'une part prépondérante de logements mais également de différents services tels que du commerce, des bureaux mais aussi des parkings. Les aménagements publics tendent à améliorer les connexions entre les différents quartiers et par le fait même la circulation dans la Ville, laquelle constitue un véritable problème, mais aussi consistent en l'aménagement d'espaces publics de qualité. Cet ensemble d'éléments améliorera incontestablement la qualité de vie dans la zone considérée, ce qui peut avoir des effets multiplicateurs.
Au regard de l'ensemble de ces éléments, la CRAT considère que la présente opération de revitalisation urbaine rencontre pleinement les objectifs décrits à l'article 172 du CWATUP. La CRAT ne peut qu'approuver cette opération justement intégrée dans une vision stratégique d'aménagement du territoire.

p.o. Pierre GOT,
Président.